

## Fiche résumée : OPTICIEN-LUNETIER

### MÉTIERS APPARENTÉS

Opticien-lunetier. Opticien-lunetier détaillant. Opticien-optométriste. Monteur-vendeur en lunetterie. Opticien.

### CODES

CITP 88 : 3224    PCS 2003 : 433b Opticien lunetier    ROME 1999 : 24 322

### DESCRIPTIF

Réalise ou fait réaliser, adapte et délivre les appareils qui compensent ou qui corrigent les défauts de la vision (lunettes, lentilles...) et en assure la maintenance. Détermine, dans certains cas, la correction nécessaire après évaluation des capacités visuelles du client (opticien-optométriste). Agit le plus souvent sur prescription médicale (obligatoire pour les enfants). Peut assurer la gestion du magasin. Vend des fournitures d'optique (jumelles, lunettes de protection, aides optiques...). (Source ROME).

### CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES



#### Lieux de travail

##### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- espace **vente** (bruit de fond)
- espace **tests** opticien
- espace **laboratoire** opticien (exiguïté de la zone de travail, lumière artificielle)
- galerie marchande

##### > Nuisances (préventions)

- lumière artificielle (concevoir un éclairage adapté, assurer la maintenance de l'éclairage)
- exiguïté de la zone de travail (faciliter le rangement)
- bruit de fond (effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception ( plafonds, murs, postes), réduire le bruit de fond)

##### > Effets sur la santé

- fatigue visuelle
- lésion traumatique due à une chute
- effets extra-auditifs du bruit



#### Organisation du travail

##### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- horaires réguliers de jour, travail le samedi (horaire générant une perturbation de la vie sociale)
- rythme dicté par la clientèle, délais de livraison à respecter, travaux urgents impromptus (contrainte de temps)
- polyvalence fréquente
- contact public (humeur des clients générant une charge mentale particulière, contrainte relationnelle)

##### > Nuisances (préventions)

- humeur des clients générant une charge mentale particulière, contrainte relationnelle (faciliter la communication, former à la CAT face à des personnes différentes, à des personnalités difficiles, à une personne agressive)
- contrainte de temps (planifier le travail)
- horaire générant une perturbation de la vie sociale et familiale

##### > Effets sur la santé

- réaction aiguë à un facteur de stress

- troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes



### Tâches

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- **accueillir** le client
- assurer les **réparations**
- réaliser un **bilan optique**
- **vendre** des verres correcteurs (écran et clientèle)
- **monter** le verre (posture debout prolongée avec piétinements, posture en antéflexion, contrainte visuelle, travail de précision, contact avec l'eau et la poussière de verre)
- vendre des produits divers (optique)
- vendre et adapter des lentilles de contact (contrainte visuelle)
- vendre du matériel basse vision (port de charges, contraintes de la conduite VL professionnelle)
- assurer le travail administratif (travail sur écran)
- fabriquer des lunettes en 1 H (charge mentale liée aux délais, exposition à des produits)
- encaisser, faire les comptes (manipulation d'argent et de valeurs, situation entraînant une charge mentale particulière)

#### > Nuisances (préventions)

- travail de précision
- contrainte visuelle (adapter l'éclairage)
- contact avec l'eau et la poussière de verre (appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien)
- posture contraignante debout prolongée avec piétinements (ordonnance de prévention insuffisance veineuse), en antéflexion (adapter les hauteurs de plan de travail)
- travail sur écran (installer un poste de travail ergonomique et spacieux, avec du mobilier de poste informatique adapté (siège) choisir des logiciels ergonomiques, organiser des pauses, proposer une formation action PRAP)
- charge mentale liée aux délais (veiller à la gestion des volumes de travail)
- exposition à des produits (aérer, ventiler, porter des EPI respiratoires en l'absence de ventilation adaptée)
- clientèle, situation entraînant une charge mentale particulière (former à la CAT face à une personne agressive, à des personnes différentes, à des personnalités difficiles)

#### > Effets sur la santé

- signes fonctionnels d'insuffisance veineuse
- troubles musculosquelettiques des membres (RG 57 : liste limitative), rachialgies dorso-lombaires
- fatigue visuelle, syndrome de l'oeil sec
- dermatite irritante de contact
- stress



### Outils et équipements

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- mallette d'essai, échelles de lecture, pupillomètre, frontofocomètre, sphéromètre, tensiscope
- matériel en contactologie
- perceuse, calibreuse, centreur, raineuse, meules manuelles (corps étranger pénétrant dans l'oeil ou un orifice naturel), meuleuse automatique (matériel électrique défectueux, non conforme, exposition sonore ne dépassant pas les seuils réglementaires), outils d'ajustage (nickel des pièces et outils à main, outils coupants)
- chalumeau à braser (flamme, danger d'incendie)
- chaufferette (contact avec les pièces chaudes)

#### > Nuisances (préventions)

- machines non conforme, matériel électrique défectueux (mettre les équipements de travail en conformité, maintenir et contrôler régulièrement le matériel électrique, signaler toute prise électrique détériorée à la personne habilitée, respecter le degré et la classe de protection)
- outils coupants
- contact avec les pièces chaudes, flamme (porter des gants, mettre en place la CAT devant une brûlure)
- corps étranger pénétrant dans l'oeil ou un orifice naturel (porter des lunettes de protection)

- nickel des pièces et outils à main (supprimer les objets relarguant du nickel, tester les instruments métalliques, soustraire à l'exposition, porter des gants)
- exposition sonore ne dépassant pas les seuils réglementaires
- danger d'incendie (remplacer les produits les plus inflammables, interdire de fumer, limiter les quantités stockées dans l'atelier, prévenir l'incendie, mettre en place la CAT devant une brûlure)

### > Effets sur la santé

- eczéma de mécanisme allergique (RG 65)
- plaie pénétrante du globe oculaire, avec corps étranger
- brûlures
- affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz
- électrisation
- effets extra-auditifs du bruit



### Produits, matériaux et publics concernés

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- verres de lunettes, montures, lentilles de contact
- manchon de maintien du verre
- colles cyanoacrylates (adhésifs colles cyanoacrylate)
- produits de nettoyage des verres (acetone diméthylcétone propanone)
- produits de coloration des verres (matière colorante anthraquinone, matière colorante azoïque)
- clients atteints d'affections oculaires contagieuses (larmes)
- clients atteints d'un handicap visuel (situation entraînant une charge émotionnelle, une charge psychologique)

#### > Nuisances (préventions)

- adhésifs colles cyanoacrylate
- acétone diméthylcétone propanone (si possible substituer les plus dangereux, aérer, ventiler, utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos)
- matière colorante anthraquinone, matière colorante azoïque
- larmes (veiller à l'hygiène des mains, éviter contact mains et visage, respecter les règles d'hygiène, nettoyer les instruments)
- situation entraînant une charge psychologique, une charge émotionnelle

### > Effets sur la santé

- rhinite, asthme (RG 66 : liste limitative), irritation de l'oeil, kératoconjonctivite virale (RG 80 : liste limitative)
- syndrome ébrieux ou narcotique, dermatites et conjonctivites irritatives, eczéma, encéphalopathies, syndrome psycho-organique des solvants, syndrome d'intolérance aux odeurs (RG 84 : liste limitative)



### Tenue de travail

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- tenue personnelle souvent portée (salissures des tenues)
- blouse
- tenue imposée par le magasin et l'enseigne, entretenues par l'employeur (tenue inadaptée à l'activité)

#### > Nuisances (préventions)

- tenue inadaptée à l'activité
- salissures des tenues (faire fournir une tenue de travail adaptée par l'entreprise, en changer fréquemment, mettre à disposition des vestiaires à double compartiment)

## SANTÉ ET TRAVAIL

Le contact avec la clientèle, s'il peut être source de nuisances (clients insatisfaits, atteints de handicap visuel ou de maladies oculaires contagieuses) participe à l'intérêt du métier. En atelier, le montage des verres est de plus en plus automatisé et sécurisé. La station debout est la règle.

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation, entreprise par entreprise, amener à un suivi en **surveillance dite renforcée**.

- CMR :**
- anthraquinone utilisé dans la coloration des verres
  - le risque silice n'est pas confirmé lors de la taille des verres

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de pénibilité** : Agents chimiques dangereux (ACD)

Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont : **65, 66, 80, 84.**

## CONCLUSION

L'évolution de la profession se fait vers un transfert des tâches de l'étude de la réfraction, de l'ophtalmologiste vers l'opticien. En effet, par arrêté, cette étude n'est plus un acte spécifiquement médical.

La déontologie est parfois difficile à appliquer entre nécessité paramédicale et intérêt commercial.

On assiste à une raréfaction de l'optique traditionnel au profit des chaînes, et des groupements mutualistes.

Dans les grandes chaînes, la pression de la hiérarchie est parfois source de stress.

Fiche résumée du 18/10/2008 issue de la **FMP Opticien-lunetier** consultable sur  
<http://www.fmpcisme.org>